KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 94 59
Télécopie : +33 (0)1 55 68 97 59
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds de dotation "LUCIE CARE"

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016
Fonds de dotation "LUCIE CARE"
63 rue Bouthier - 33100 Bordeaux
Ce rapport contient 26 pages

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 94 59
Télécopie : +33 (0)1 55 68 97 59
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds de dotation "LUCIE CARE"

Siège social : 63 rue Bouthier - 33100 Bordeaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds de dotation LUCIE CARE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fonds de dotation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Bureau et dans les documents adressés au membre fondateur sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 12 mai 2017

KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire

Bernard Bazillon
Associé

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			du 01/11/2015 au 31/12/2015 (02 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	6 221	929	5 292		5 292
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	**6 221**	**929**	**5 292**		**5 292**
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	2 385 000		2 385 000	2 985 000	- 600 000
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres				155	- 155
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	328 739		328 739	34 323	294 416
Charges constatées d'avance	336		336		336
TOTAL (II)	**2 714 075**		**2 714 075**	**3 019 478**	**- 305 403**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			du 01/11/2015 au 31/12/2015 (02 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
TOTAL ACTIF	**2 720 296**	**929**	**2 719 367**	**3 019 478**	**- 300 111**

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	du 01/11/2015 au 31/12/2015 (02 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Dotations consomptibles	2 400 000	3 000 000	- 600 000
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	117		117
. Résultat de l'exercice	34 865	117	34 748
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	**2 434 982**	**3 000 117**	**- 565 135**
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement		280	- 280
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)		**280**	**- 280**
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	274 378	5 986	268 392
Autres	10 007	13 095	- 3 088
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**284 385**	**19 081**	**265 304**
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	**2 719 367**	**3 019 478**	**- 300 111**
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			du 01/11/2015 au 31/12/2015 (02 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
Montants nets produits d'expl.						
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			7 648		7 648	N/S
Cotisations						
(+) Report des ressources non utiliées des exercices antérieurs			280		280	N/S
Autres produits			671 750	19 480	652 270	N/S
Reprise de provisions						
Transfert de charges						
Sous-total des autres produits d'exploitation			**679 678**	**19 480**	**660 198**	**N/S**
Total des produits d'exploitation (I)			**679 678**	**19 480**	**660 198**	**N/S**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			605	5	600	N/S
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			**605**	**5**	**600**	**N/S**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)						
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			**680 282**	**19 485**	**660 797**	**N/S**
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			**680 282**	**19 485**	**660 797**	**N/S**

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	du 01/11/2015 au 31/12/2015 (02 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	22 863	1 486	21 377	N/S
Services extérieurs	52 256	5 472	46 784	854,97
Autres services extérieurs	265 351	8 768	256 583	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	63		63	N/S
Salaires et traitements	9 546		9 546	N/S
Charges sociales	4 484		4 484	N/S
Autres charges de personnels	2 761		2 761	N/S
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	929		929	N/S
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		280	- 280	-100
Autres charges	287 165	3 362	283 803	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	**645 417**	**19 368**	**626 049**	**N/S**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	**645 417**	**19 368**	**626 049**	**N/S**
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	**34 865**	**117**	**34 748**	**N/S**
TOTAL GENERAL	**680 282**	**19 485**	**660 797**	**N/S**

Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	du 01/11/2015 au 31/12/2015 (02 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole				
Total				

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 2 mois recouvrant la période du 23/10/2015 au 31/12/2015.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 719 367 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 34 865,23 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/02/2017 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

Le Fonds de Dotation "LUCIE CARE" a obtenu le renouvellement de l'autorisation de l'appel à la générosité publique par la Préfecture jusqu'au 31 décembre 2016.

Les opérations d'appel à la générosité publique 2016 ont été les suivantes :

- Télémarketing : Des tests ont été menés sur différentes cibles et notamment un public plus jeune. Différents messages ont été envoyés. Le process s'appuyait sur une présentation téléphonique de la cause et des missions du fond de dotation, suivie d'une proposition de participation sous forme de don.
- Publipostage Courrier : Un courrier d'appel au don a été envoyé en fin d'année à une sélection de personnes ayant manifesté un intérêt pour le fonds de dotation Lucie Care pendant l'année.
- Emailing : Un email a été envoyé en fin d'année sur les prospects ayant manifesté un intérêt pendant l'année. Ceci afin qu'ils puissent réaliser un don en ligne directement sur la plateforme sécurisée du site.

Les salariés ont été embauchés à temps partiel à compter du 1er décembre 2016.

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

En application du règlement CRC N°2008-12 du 7 mai 2008, homologué par l'arrêté du 11 décembre 2008, la présentation dans l'annexe du compte d'Emploi Annuel des Ressources auprès du public est conforme aux dispositions règlementaires.

Entité combinant les comptes :
Une convention de combinaison des comptes a été conclue entre UNADEV et Lucie Care.
L'association Unadev, dont le siège social est situé 12 rue de Cursol à Bordeaux, est l'entité combinante.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.
Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.
Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 20 ans*
Constructions	*de 10 à 40 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

2.2.3 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.2.4 - Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.
Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.5 - Droits individuels à la formation :

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les engagements de l'entreprise en matière de droits individuels à la formation figurent en engagements hors bilan. Il est mentionné le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF, ainsi que le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

2.3 - Changement de méthode d'évaluation et de présentation

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		6 221		6 221
Immobilisations financières				
TOTAL		6 221		6 221

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. géné., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique		929		929
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III		929		929
TOTAL GENERAL (I+II+III)		929		929

3.3 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	2 385 000	2 385 000	
Autres créances			
Charges constatées d'avance	336	336	
TOTAL	2 385 336	2 385 336	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Analyse des fonds dédiés

Nature des fonds	A l'ouverture	Aug. Engag. à réaliser s/ subv Attribuées	Diminutions fonds dédiés util. au cours de l'exercice	A la clôture	Dont part non mouvementée depuis au - 2 ans
Dons manuels	280		280		
TOTAL	280		280		

4.2 - Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellt des immobilisations Provisions pour gros entretiens et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	280		280	
TOTAL II	280		280	
TOTAL GENERAL (I+II)	280		280	
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			280	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.3 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	*274 378*	*274 378*		
Dettes fiscales & sociales	*10 007*	*10 007*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*284 385*	*284 385*		

4.4 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*198 891*
Dettes fiscales & sociales	*1 186*
Autres dettes	
TOTAL	*200 077*

5 - Notes sur le compte de résultat

6 - Autres informations

6.1 - Engagements et sûretés réelles consenties

6.1.1 - Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :

Néant

6.1.2 - Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :

Néant

	Montant des dettes	Montant des sûretés
Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes sur immobilisations Autres dettes		
Total		

6.2 - Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

6.3 - Rémunération des cadres dirigeants

Le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent sur l'exercice à 4 300 euros.

Aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice 2016 aux administrateurs en application de l'article 261-7 1° du CGI.

6.4 - Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	2	
Non Cadres	2	
TOTAL	4	0

6.5 - Nature et évaluation des contributions volontaires

Néant

6 - Autres informations (suite)

6.6 - Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 4 800 euros TTC.

Tableau de suivi des fonds associatifs 2016

Présenté en Euros

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentions B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B – C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
. Patrimoine intégré				
. Fonds statutaires				
. Subventions d'investissement non renouvelables				
. Apports sans droit de reprise				
. Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
. Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables				
Dotations consomptibles	3 000 000		600 000	2 400 000
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	117	34 865	117	34 865
Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donations				
. Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droit des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	**3 000 116**	**34 865**	**117**	**3 034 865**

LUCIE CARE - COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC 2016

EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	FINAL		RESSOURCES	Ressources collectées sur N = résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N	CER FINAL	
					REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBIT D'EXERCICE		112	T1	112
1 – MISSIONS SOCIALES OU « DEPENSES OPERATIONNELLES »	**445 759**	71 747	ST1	71 747	**1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**	71 747	71 747	T2	71 747
1.1. Réalisées en France					**1.1. Dons et legs collectés** - Dons manuels non affectés - Dons manuels affectés - Legs et autres libéralités non affectés - Legs et autres libéralités affectés	71 747	71 747		
- Actions réalisées directement	179 571	179 571							
- Versements à d'autres organismes agissant en France	266 188	266 188			**1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public**				
Réintégration des produits		-374 012							
1.2. Réalisées à l'étranger	**160 666**	-	ST2						
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2.1. Frais d'appel à la générosité du public 2.2. Frais de recherche des autres fonds privés 2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	160 666								
					2 – AUTRES FONDS PRIVES COTISATIONS				
Réintégration des produits		-160 666			**3 –SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS**				
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**38 710**	-	ST3						
Fonctionnement	38 710				**4 –AUTRES PRODUITS**	608 253			
Réintégration des produits		-38 710							
			T3	71 747					
I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	645 135	71 747			**I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT**	680 000	71 747		
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS					**II - REPRISES DES PROVISIONS**				
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES					**III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS**				
					IV – VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		280	T4	280
IV. EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	34 865				**V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE**				
TOTAL GENERAL	680 000				**TOTAL GENERAL**	680 000	72 027	T2+ T4	72 027
V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			T5						
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public			T5B						
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		71 747	T6 =T3+T 5-T5B	71 747	**VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public**			T6	71 747
					SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE			T7= T1+ T2+ T4- T6	392
EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE									
Missions sociales Frais de recherche de fonds Frais de fonctionnement et autres charges Total	———				Bénévolat Prestations en nature Dons en nature Total	———			

PREAMBULE

L'Unadev, dans le cadre de son projet associatif 2014-2018, a créé le Fonds de Dotation, LUCIE CARE, dont la vocation est de répondre, principalement, aux besoins des jeunes déficients visuels. LUCIE CARE est un organisme à but non lucratif.

METHODES COMPTABLES

En application de l'art 9 de l'ordonnance n°2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'Emploi des Ressources est présenté dans l'annexe des comptes annuels.

En application du règlement CRC N°2008-12 du 7 mai 2008, homologué par l'arrêté du 11 décembre 2008, la présentation dans l'annexe du Compte d'Emploi Annuel des Ressources auprès du public est conforme aux dispositions réglementaires.

Le compte d'Emploi Annuel des Ressources de LUCIE CARE est construit à partir de la comptabilité analytique qui enregistre les coûts directs.
La comptabilité analytique est organisée de telle sorte que la très grande majorité des centres de coûts est affectée directement à l'une des rubriques du compte emploi annuel des ressources. Les coûts directs (les frais de personnel, frais de déplacement…) sont ainsi affectés aux services et activités concernés.

Principes d'affectation des coûts aux missions sociales :

- Les coûts directs (dont les frais de personnel, frais de déplacement…) sont affectés aux services et activités concernés selon la comptabilité analytique.
- Sont considérés, par principe, comme missions sociales les coûts des centres analytiques liés:
  - aux organismes partenaires à but non lucratifs ayant une mission d'intérêt général concourant aux mêmes objectifs que LUCIE CARE,
  - aux dons de matériel adapté et aide soutien scolaire,
  - à l'information-sensibilisation du public,
  - à la recherche médicale psychosociologique, ou économique.

Principes d'affectation des coûts aux missions sociales :

Les centres analytiques précédemment cités se déversent dans les missions sociales comme suit:

- L'accompagnement ou le soutien des enfants déficients visuels et de leurs familles dès la petite enfance pour favoriser un développement psychomoteur harmonieux et une stimulation de l'enfant dès son plus jeune âge grâce à des aides apportées directement ou indirectement au profit des Jeunes déficients visuels ;
  - Aux organismes partenaires à but non lucratifs ayant une mission d'intérêt générale concourant aux mêmes objectifs que LUCIE CARE,
- Le soutien ou la mise en place d'action favorisant l'accès à l'éducation, l'enseignement et la formation des jeunes déficients visuels mais également l'accès à l'information, à la culture et aux loisirs pour encourager leur développement et leur intégration, apportées directement ou indirectement au profit des jeunes déficients visuels ;
  - Aux dons de matériel adapté,
  - Aide au soutien scolaire,
  - Aide à la culture et,
  - Aide aux loisirs.

- La sensibilisation et l'information du public sur la cause de la déficience visuelles chez les jeunes pour préparer des conditions optimales d'intégration dans la société, apportées directement ou indirectement au profit des jeunes déficients visuels:
    - Information- sensibilisation
    - Evénementiels
- Le soutien ou la mise en place de projets de recherche médicale, psychosociologique ou économique, pour mieux comprendre les problématiques liées au handicap visuel et mieux les combattre, directement ou Indirectement au profit des jeunes déficients visuels
    - à la recherche médicale, psychosociologique ou économique.

Principes d'affectation des coûts aux frais de fonctionnement :

- Sont considérés, par principe, comme frais de fonctionnement les coûts des centres analytiques liés :
  - au service support,
  - au service gouvernance.

Principes d'affectation des coûts aux frais de recherche de fonds :

- Sont considérés, par principe, comme frais de recherche de fonds les coûts des centres analytiques liés :
  - au marketing direct,
  - à la gestion administrative des dons,
  - aux legs.

Traitement des frais généraux :

- Les locaux rue Bouthier à Bordeaux sont occupés par les services «supports, marketing et missions sociales ».
- Ainsi les frais généraux de ce bâtiment se répartissent en :
    - Missions sociales pour leur quote-part relative aux missions sociales,
    - Fonctionnement pour leur quote-part relative au service support et gouvernance et,
    - Collecte de fonds pour leur quote-part relative au service marketing.
- Par mesure de simplification, la totalité des frais généraux relative au bâtiment est rattachée au secteur analytique du service support, les quotes-parts sont ensuite traitées dans le CER. Cette décision n'impacte que la méthode d'élaboration du CER et non sa présentation réglementaire (CER certifié et publié).
- Les frais généraux rue Bouthier sont les charges suivantes:
  - Eau,
  - Electricité,
  - Gaz,
  - Produits d'entretien,
  - Location et charges locatives,
  - Entretien réparation du bâtiment,
  - Maintenance alarme, ascenseur et autres(SSI),
  - Assurances multirisques et bris de machines,
  - Personnel extérieur pour le nettoyage des locaux
  - Frais de poste,
  - Téléphone fixe et téléphones alarme,
  - Internet
  - Taxes foncières,
  - Dotation aux amortissements des immobilisations et agencements liées au bâtiment.
  - Ces quotes-parts sont calculées selon les surfaces : 36 m² sont occupés par le service support, 18 m² sont occupés pour la collecte de fonds et 36 m2 sont occupés pour les missions sociales. Dès lors les frais généraux ci-avant définis sont répartis pour 2/5ème en fonctionnement, 1/5ème en collecte de fonds et 2/5ème en missions sociales.

Principes d'affectation des ressources au financement des emplois :

- Les financements non affectés financent les emplois selon l'ordre suivant:

1- Missions sociales ;
2- Frais de fonctionnement ;
3- Frais de recherche de fonds ;
4- Immobilisations.

Le Conseil d' Administration en date du 29/02/2016 a arrêté les missions sociales et validé les clés de répartition des coûts. Un travail de réflexion sur l'ensemble des missions sociales de l'association a été mené en 2015 et le Conseil d'Administration a arrêté les principes et méthodes d'élaboration du compte d'emploi des ressources en date du 29/02/2016.

I. L'EMPLOI

Le compte d'emploi annuel des ressources regroupe les charges dans quatre rubriques d'emploi qui sont : les missions sociales, les frais de recherche de fonds, les frais de fonctionnement et la part des acquisitions des immobilisations financées par les ressources collectées auprès du public.

1. LES MISSIONS SOCIALES

Les missions sociales ont été décrites en préambule dans les méthodes comptables.

2. LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Ils ont été décrits en préambule dans les méthodes comptables.

3. LES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais ont été décrits en préambule dans les méthodes comptables.

4. LES ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS ET NEUTRALISATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

II. LES RESSOURCES

Le compte d'Emploi Annuel des Ressources regroupe les ressources dans trois rubriques qui sont:

- Le report des ressources auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice. Ce report est porté à 112 euros car il provient du Compte d'Emploi Annuel des Ressources de l'exercice clos le 31/12/2015.
- La variation des fonds dédiés collectés auprès du public : il n'y a plus de fonds dédiés en 2016. En effet, le fonds de dotation applique désormais le principe de mutualisation des fonds qu'elle reçoit en fonction des projets qu'elle a choisi de soutenir. Elle n'affecte pas les dons à une mission en particulier mais les répartit en fonction des projets et des besoins.
- Les ressources collectées en France auprès du public : dons manuels et legs.

Les fonds dédiés de 2015 à engager sur 2016 étaient de 280 € et ont été affectés au projet du financement du Centre de Soins et d'Education Spécialisé (CSES) pour des jouets et des équipements adaptés pour leur « pôle petite enfance ».